



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
LIMITÉE

TD/B/45/L.1/Add.3  
19 octobre 1998

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT  
Quarante-cinquième session  
Genève, 12 octobre 1998  
Point 10 de l'ordre du jour

**PROJET DE RAPPORT DU CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT  
SUR SA QUARANTE-CINQUIÈME SESSION**

Rapporteur: M. Philippe Merlin (France)

**POINT 4: INTERDÉPENDANCE (suite)**

Orateurs:

Secrétariat	Égypte
Chine	Pologne
Sri Lanka	Ouganda
Sénégal	Brésil
Suisse	Bulgarie
Malaisie	Afrique du Sud
Cuba	CISL
Guatemala	Uruguay
Norvège	

**Note à l'intention des délégations**

Le présent projet de rapport est un texte provisoire, qui est distribué aux délégations pour approbation.

Toute demande de modification à apporter aux déclarations des délégations doit être soumise au plus tard le **vendredi 30 octobre 1998**, à la:

Section d'édition de la CNUCED  
Bureau E.8106  
Télécopieur: 907 0056  
Téléphone: 907 5656 ou 5655

**INTERDÉPENDANCE ET QUESTIONS ÉCONOMIQUES MONDIALES  
DANS LA PERSPECTIVE DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT:  
LES CAUSES, LA GESTION ET LA PRÉVENTION  
DES CRISES FINANCIÈRES**

(Point 4 de l'ordre du jour)

(suite)

1. Le **Directeur de la Division de la mondialisation et des stratégies de développement** a dit que l'on pouvait se poser six questions de nature générale face au progrès de la mondialisation financière et à la crise actuelle de l'économie mondiale. Premièrement, lorsque des crises étaient provoquées par des mouvements de capitaux de grande ampleur, le système financier international avait-il la capacité de réagir efficacement? Deuxièmement, les institutions monétaires et financières internationales prescrivaient-elles les politiques les plus appropriées pour promouvoir le redressement des pays touchés par une crise? Troisièmement, le fardeau de la stabilisation financière après une crise était-il équitablement réparti entre les gouvernements, les emprunteurs et les créanciers privés? Quatrièmement, les politiques des pays industrialisés étaient-elles bien conçues et susceptibles de promouvoir un redressement économique mondial? Cinquièmement, existait-il dans les programmes de stabilisation et d'ajustement des éléments qui protégeaient les groupes les plus vulnérables de la population? Sixièmement, les pays en développement qui avaient été le plus touchés par la crise étaient-ils correctement représentés dans les organes de décision de la communauté internationale et y participaient-ils autant que leur représentation le leur permettait?

2. Le **Chef du Service des politiques monétaires et des politiques de développement** et coordonnateur du *Rapport sur le commerce et le développement* a dit que, depuis que le *Rapport sur le commerce et le développement* avait été rédigé, une crise avait éclaté dans la Fédération de Russie et l'instabilité financière mondiale s'était aggravée. Une note d'information sur la crise russe, établie conjointement par les secrétariats de la CNUCED et de la Commission économique pour l'Europe de l'ONU, était mise à la disposition des délégations. L'actuelle tourmente financière mondiale ne faisait que renforcer les préoccupations exprimées dans le *Rapport sur le commerce et le développement* quant aux dangers d'une approche totalement déréglementée du

système financier et quant aux conséquences néfastes de l'instabilité financière pour le développement et la mondialisation.

3. Le *Rapport* concluait notamment que la crise est-asiatique faisait partie d'une série de crises qui s'étaient produites avec une fréquence croissante depuis l'effondrement des accords de Bretton Woods et la libéralisation des mouvements de capitaux. Cette conclusion avait été étayée par la propagation dans le monde entier de l'instabilité, la récente crise des fonds spéculatifs, et d'amples fluctuations de la parité dollar/yen qui n'étaient pas sans rappeler la fuite devant le rupiah indonésien et le rouble russe. Une des propositions du *Rapport* était que les grands pays industrialisés prennent des mesures expansionnistes, que les politiques déflationnistes soient combattues en Asie de l'Est et que le Japon applique un programme d'aide pour accélérer le redressement dans la région. Une note présentant une évaluation quantitative des incidences de telles mesures sur la croissance, dans la région et au niveau mondial, était mise à la disposition des délégations. Certaines mesures adoptées depuis l'établissement du *Rapport*, dont le plan Miyazawa, la baisse des taux d'intérêt aux États-Unis et ailleurs, et l'assouplissement des politiques monétaires et budgétaires en Asie de l'Est, allaient dans la bonne direction, mais il fallait faire beaucoup plus encore pour éviter le danger d'une récession mondiale.

4. Parmi les propositions figurant dans le *Rapport sur le commerce et le développement, 1998* pour une meilleure gestion des crises, il y avait également la recommandation d'un "gel automatique", analogue aux mesures de sauvegarde prévues par les règles du GATT. Un tel mécanisme, éventuellement combiné avec des prêts à intérêts non comptabilisés du FMI, éliminerait la nécessité de recourir à des plans de sauvetage massifs, contribuerait à une répartition plus équitable du coût d'une crise entre prêteurs et emprunteurs, et donnerait aux pays une certaine marge de manoeuvre pour concevoir et négocier un plan ordonné de réorganisation de la dette. Au cours des quelques dernières semaines, on s'était rendu compte qu'un gel de la dette et l'octroi de prêts à intérêts non comptabilisés pourraient être nécessaires dans certains cas. La question avait été abordée à la fois par le Directeur général du FMI et dans un rapport du Groupe des 22 sur la gestion de la crise financière.

5. Le représentant de la Chine a dit que le *Rapport sur le commerce et le développement, 1998* présentait une bonne analyse des causes, de la gestion et

de la prévention des crises financières. Préconiser la libéralisation financière ne devait pas signifier l'abandon par les gouvernements de toute responsabilité en matière de réglementation et de supervision financières. L'expérience avait montré que l'ordre et la sécurité sur le plan financier ne pouvaient être assurés que lorsqu'il existait des règles et règlements financiers stricts et une surveillance rigoureuse des banques et des marchés de capitaux. Autrement, l'ouverture du compte de capital conduirait à l'effondrement du système financier et à la crise économique.

6. La crise avait été lourde de conséquences pour la Chine, avec une réduction des exportations et des investissements étrangers. Dans ces conditions, la réglementation bancaire et la surveillance exercée par la Banque centrale avaient été renforcées. De plus, la Chine avait apporté une aide à d'autres pays de la région, participé au programme international d'appui financier à l'Asie de l'Est et pris des mesures - notamment, baisse des taux d'intérêt - pour accroître la demande intérieure en vue de stimuler la croissance de l'économie mondiale. Le pays accélérerait et approfondirait la réforme de son système financier, tout en s'efforçant de prévenir et d'atténuer tout risque financier. La libéralisation financière extérieure se poursuivrait en temps opportun.

7. Pour réduire l'instabilité du système financier international, tous les pays devaient lutter ensemble contre les mouvements excessifs de capitaux à court terme et les attaques spéculatives. Les grands pays industrialisés devraient stimuler leur demande intérieure, ouvrir leurs marchés et contribuer à la stabilisation des économies asiatiques, qui possédaient encore un fort potentiel de croissance.

8. Le représentant du Sri Lanka a dit que tandis que les pays en développement poursuivaient des réformes structurelles, en particulier concernant la libéralisation du commerce, le débat sur la libéralisation des mouvements de capitaux avait suscité un regain d'intérêt. La crise avait mis en lumière l'importance d'une libéralisation ordonnée, progressive du compte de capital, en tenant compte des conditions propres à chaque pays.

9. Plusieurs autres leçons se dégageaient de la crise. Premièrement, les pays dotés d'un système financier relativement fragile avaient été plus durement touchés que ceux dont le système financier était solide. D'où l'importance critique d'une supervision prudentielle efficace. Deuxièmement, il était important que les politiques macroéconomiques soient compatibles avec

la politique de taux de change. Troisièmement, il devait y avoir une répartition équitable du fardeau financier des crises entre créanciers privés, emprunteurs et pouvoirs publics des pays en crise.

10. À Sri Lanka, les politiques macroéconomiques avaient assuré une stabilité raisonnable. Ces politiques comprenaient le maintien de certains contrôles sur les mouvements de capitaux, une surveillance renforcée de l'activité des marchés financiers et un relèvement des taux d'intérêt à court terme. Le fait que la majorité des emprunts extérieurs de Sri Lanka étaient constitués de capitaux à long terme était également un facteur positif. Néanmoins, le pays n'échapperait pas aux incidences négatives indirectes de la crise est-asiatique, notamment sous la forme d'une perte de compétitivité de ses exportations vis-à-vis des pays qui avaient dévalué leur monnaie, d'une baisse de la demande d'importation dans les pays en crise et d'une diminution des investissements provenant de ces pays.

11. Le représentant du Sénégal a dit que, en raison de l'ampleur des flux financiers spéculatifs circulant dans un système financier déréglementé, la crise actuelle était devenue une crise mondiale. Bien qu'il ne fasse aucun doute que, tôt ou tard, ils surmontent cette crise, les pays asiatiques restaient tributaires d'un appui extérieur. Il y avait accord général pour considérer qu'il fallait éviter de revenir au protectionnisme, mais il fallait renforcer la transparence et les disciplines du système financier international. Les politiques gouvernementales devaient reposer sur la prudence, et la solidarité et la coopération universelle étaient indispensables.

12. Dans le cadre des efforts déployés pour libéraliser les mouvements de capitaux, il fallait trouver un juste équilibre entre les intérêts des différents acteurs. Les propositions de la CNUCED pour réduire l'instabilité financière et réformer le système financier international présentaient un grand intérêt. Il faudrait renforcer la surveillance internationale des politiques économiques nationales, en tenant compte des intérêts des pays en développement.

13. Pour l'Afrique, le principal enseignement de la crise concernait la réglementation prudentielle. L'Afrique était indirectement touchée par la crise, par le biais de la baisse des prix internationaux des produits de base. De nombreux pays africains avaient besoin de mesures d'allègement de la dette

et d'un meilleur accès aux marchés des pays développés pour continuer leurs réformes et accélérer leur croissance.

14. Le représentant de la **Suisse** a dit que le *Rapport sur le commerce et le développement, 1998* contenait une analyse utile de la situation actuelle du point de vue des pays en développement. Un large consensus se dégagait pour considérer que les causes de la crise tenaient d'une part à des politiques macroéconomiques inadéquates, y compris une supervision et une transparence financières insuffisantes, et, d'autre part, à des déséquilibres structurels, dont le recours à des capitaux à court terme pour financer des prêts/actifs à long terme. Les investisseurs internationaux avaient sous-estimé les problèmes structurels, qui devaient désormais être traités en priorité.

15. Il fallait éviter des mesures qui ne s'attaquaient qu'aux symptômes ou qui avaient un caractère inflationniste, car elles aggraveraient les déficits budgétaires et retarderaient la reprise. On ne savait pas encore très bien quelle serait l'ampleur exacte des conséquences de la crise, mais même les pays développés étaient maintenant touchés, et les prévisions de croissance ne cessaient d'être révisées à la baisse. La gestion de la crise passait par un renforcement de la coopération entre tous les pays et toutes les institutions internationales.

16. La libéralisation des flux commerciaux et financiers restait un objectif à moyen terme, et toute restriction à cet égard devait être limitée dans le temps. La libre circulation internationale des capitaux était un facteur clé du développement des économies émergentes, mais dans la gestion et la prévention des crises financières, les créanciers privés devaient assumer leur part de responsabilité. De plus, une économie libéralisée avait besoin d'un système efficace de surveillance.

17. Le représentant de la **Malaisie** a dit que la mondialisation n'avait pas été synonyme de création de richesses et de prospérité pour tous; au contraire, l'économie mondiale apparaissait comme la victime du processus rapide de mondialisation qui avait vu la crise financière se propager de l'Asie à d'autres régions. La Malaisie avait été particulièrement touchée, avec une baisse brutale de son revenu par habitant, qui était passé d'environ 5 000 dollars É.-U. à 3 000 dollars É.-U. sous les effets conjugués d'une dépréciation de 40 % de la monnaie et d'une grave contraction de l'économie réelle. Les mesures traditionnelles d'austérité qui avaient été appliquées pour lutter contre la crise au début n'avaient fait qu'aggraver le marasme de

l'économie. Le Gouvernement malaisien avait récemment changé d'orientation et s'efforçait d'isoler la Malaisie d'un environnement extérieur hostile en appliquant un contrôle des changes. Toutefois, cette mesure devait être considérée comme une mesure d'urgence, qui ne remplaçait pas des politiques macroéconomiques et financières saines; les contrôles seraient levés une fois la tourmente passée, et il faudrait trouver une solution mondiale à ce qui était pour l'essentiel un problème mondial.

18. Au niveau international, le débat sur les remèdes à apporter à la crise financière mondiale était encore loin d'aboutir à des solutions satisfaisantes. L'architecture d'ensemble du système monétaire international devait être réformée, avec la création d'un organisme réglementaire international chargé de superviser le fonctionnement des marchés financiers. D'autres propositions de coopération financière internationale, telles que l'institution d'un mécanisme international de prêteur en dernier ressort, avancées par la CNUCED, devraient être soigneusement étudiées.

19. Les mesures mises en oeuvre par la Malaisie commençaient à porter leurs fruits, comme en témoignaient l'accroissement des réserves et les premiers signes de redressement de l'économie nationale. Dans le long terme, la Malaisie restait attachée à la mondialisation et à la libéralisation.

20. Le représentant de Cuba a dit que la libéralisation orthodoxe et les politiques de déréglementation avaient été catastrophiques pour les économies est-asiatiques, qui étaient aussi vulnérables aux facteurs extérieurs qu'elles étaient attractives pour les flux financiers internationaux.

21. Toutefois, la crise était une crise systémique, qui avait des origines externes et des conséquences à l'échelle mondiale pour la production et l'emploi. La déréglementation et l'assouplissement du contrôle des activités économiques et financières réduisaient considérablement les possibilités d'empêcher des situations de crise de ce type. Étant donné l'interdépendance mondiale des économies, la spéculation constituait un réel danger. On ne pouvait que déplorer que les coûts de l'effondrement des marchés mondiaux et des mesures prises pour sauver les créanciers soient supportés par les gens ordinaires.

22. Il devrait rester possible pour un pays de déclarer un moratoire sur sa dette et d'appliquer des restrictions de change pour défendre sa monnaie. Le rôle de l'État dans l'économie devait être renforcé, et il fallait réviser les fonctions des institutions de Bretton Woods.

23. De nombreux pays en développement avaient besoin d'un meilleur accès au financement public extérieur, d'une solution à leur problème d'endettement extérieur et d'un plus large accès aux marchés des pays développés. Cuba subissait depuis plus de 37 ans un blocus économique, commercial et financier.

24. Le représentant du Guatemala a dit que les propositions avancées dans le *Rapport sur le commerce et le développement, 1998* en matière de maîtrise et de prévention des crises financières internationales étaient très importantes. La crise actuelle préoccupait gravement tous les pays en développement et, même si elle n'avait pas encore été durement touchée, l'Amérique centrale avait ressenti ses effets néfastes à travers la chute des prix internationaux des matières premières.

25. La mondialisation était un phénomène irréversible qui offrait des possibilités de développement considérables à toutes les parties prenantes, mais qui aggravait aussi les risques de crise financière internationale, d'où l'importance du diagnostic établi par le secrétariat de la CNUCED. Certaines propositions étaient particulièrement intéressantes et bienvenues, à savoir la mise en place d'un nouveau "prêteur en dernier ressort" et l'autorisation donnée aux pays soumis à des attaques spéculatives intenses de déclarer un moratoire unilatéral de leur dette sur la base de critères analogues à ceux figurant au chapitre 11 du Code des faillites des États-Unis. Une procédure de ce type avait déjà été mise en oeuvre avec succès par le Gouvernement costa-ricien. D'autres mesures de prévention des crises proposées par la CNUCED - information et transparence accrues, renforcement de la supervision et de la surveillance des activités financières, contrôle de certains types de mouvements de capitaux, etc. - seraient également examinées de manière positive par le Guatemala. Le rôle que jouait la CNUCED dans l'analyse du système financier international et dans l'élaboration de propositions visant à le réformer devrait être renforcé.

26. Le représentant de la Norvège a dit que la crise récente avait démontré que le processus de mondialisation, tout en contribuant de manière sensible à la croissance et au développement, n'était pas exempt de risques ni de dangers. Il fallait mieux gérer le processus de mondialisation aux niveaux national et international afin de veiller à ce que tous les pays puissent en récolter les fruits et d'en atténuer les éventuelles conséquences néfastes.

27. L'architecture financière internationale devait être améliorée.

Les mesures recommandées par les institutions internationales devaient être

plus cohérentes. Dans ce contexte, il pourrait être plus facile de dégager des synergies dès lors que le courant général de la pensée économique mondiale se rapprochait des vues de la CNUCED. Néanmoins, l'expression d'opinions indépendantes ne devait pas être découragée.

28. Au niveau national, certains facteurs - secteur financier viable, bonne gouvernance, investissement dans des programmes sociaux d'envergure, respect des droits de l'homme et transparence dans les secteurs public et privé - favorisaient la croissance et le développement sur le plan économique et social. Les investissements réalisés dans les services sociaux de base, notamment en matière de santé et d'éducation, étaient les plus rentables. Les pays développés et les pays en développement devraient donc s'engager réciproquement et respectivement à allouer 20 % de leur APD et 20 % de leur budget national à des programmes sociaux de base.

29. La crise asiatique avait démontré que même les économies les mieux gérées étaient vulnérables aux chocs extérieurs. Il fallait créer un environnement extérieur plus favorable en mettant en place de meilleurs mécanismes d'allégement de la dette, en améliorant l'accès aux marchés et en affectant une plus grande partie des capitaux aux activités productives plutôt qu'à la réalisation de gains spéculatifs à court terme. L'initiative PPTE constituait pour l'instant le mécanisme multilatéral le plus constructif qui avait été adopté, mais des mesures supplémentaires s'imposaient. La Norvège avait adopté une stratégie d'allégement de la dette qui, outre l'appui accordé aux mécanismes multilatéraux existants, prévoyait des mesures bilatérales de réduction de la dette. Les autres pays créanciers devraient en faire autant. Les analyses judicieuses du secrétariat de la CNUCED devaient servir à prodiguer de bons conseils à chaque pays, afin d'aider les pouvoirs publics à adopter des politiques volontaristes visant à se prémunir contre les conséquences néfastes de la mondialisation.

30. Le représentant de l'Égypte a dit que l'instabilité financière s'était accrue dans les années 90 tant dans les pays développés que dans les pays en développement. Si, dans les premiers, les crises financières n'avaient en général revêtu qu'une seule forme, dans les seconds, elles s'étaient manifestées de plusieurs manières, notamment par des remous généralisés sur les marchés financiers, par des turbulences monétaires et par des crises de la dette extérieure. Les différentes crises financières avaient en commun d'avoir été précédées par la libéralisation du secteur financier national et du compte

des capitaux, et d'avoir été déclenchées par une sortie brutale de capitaux provoquée par une réaction grégaire des investisseurs et des créanciers. Si l'entrée de capitaux avait été motivée par des facteurs intérieurs, leur sortie avait été déclenchée par des facteurs extérieurs. Les politiques nationales suivies ne devraient donc pas être considérées comme les seules responsables de la crise. De plus, le fait que des pays ayant appliqué des politiques interventionnistes n'avaient pas connu des crises analogues donnait à penser qu'il pouvait être dangereux de supprimer tout encadrement par les pouvoirs publics des flux financiers et des investissements privés.

31. Étant donné qu'une inversion brutale des flux financiers pouvait être à l'origine de graves problèmes de liquidité, il fallait qu'existe un prêteur international en dernier ressort et que les pays confrontés à une crise puissent avoir la possibilité de déclarer un moratoire de leur dette. Dans la crise la plus récente, l'assistance coordonnée par le FMI n'était arrivée qu'après l'effondrement des monnaies et avait pris la forme de plans de sauvetage qui avaient protégé les créanciers et fait peser la quasi-totalité du fardeau sur les débiteurs.

32. Étant intrinsèquement déséquilibrée, la surveillance mondiale, sous sa forme actuelle, n'avait pas réussi à prévenir les crises financières. Ses mécanismes n'étaient pas suffisamment conçus pour faire face aux conséquences des ajustements de la politique monétaire et des taux de change des principaux pays de l'OCDE, auxquels les mouvements internationaux de capitaux étaient très sensibles. La gestion du système financier mondial était en retard par rapport à celle du commerce mondial.

33. Les réformes financières entreprises au niveau national ne permettaient pas d'immuniser totalement les pays contre les crises financières provenant du système mondial, mais elles pouvaient en limiter les conséquences. Il faudrait envisager de réglementer les flux internationaux d'investissements de portefeuille puisque ceux-ci étaient de plus en plus attirés par les possibilités de plus-values à court terme et non par les perspectives à long terme des entreprises et des pays. Dans ce contexte, les propositions énoncées dans le *Rapport sur le commerce et le développement, 1998* en vue de réformer le système financier international méritaient d'être examinées plus avant dans différentes instances internationales, particulièrement dans le cadre de la réorganisation des institutions financières internationales.

34. Le représentant de la Pologne a dit qu'après neuf ans d'une thérapie de choc, l'économie polonaise enregistrait actuellement des résultats prometteurs, à savoir une croissance forte du PIB s'élevant à 6,9 % en 1997, une augmentation de l'investissement, une baisse de l'inflation, une forte expansion des exportations, une baisse du chômage, qui était descendu en dessous de 10 % en 1998, et une progression des revenus des ménages et de la consommation privée.

35. Tout cela s'accompagnait néanmoins de déficits du commerce extérieur et de la balance des paiements, et la croissance des exportations devrait ralentir en raison d'une baisse de la demande extérieure provenant en particulier de l'Union européenne ainsi que d'une appréciation de la monnaie. Malgré une dette extérieure considérable, le pays avait engrangé des réserves importantes de devises et les entrées d'IED jouaient un rôle essentiel dans la mise en place d'une économie de marché. La Pologne serait elle aussi touchée par la crise actuelle en raison de la part relativement élevée des matières premières dans ses exportations, ce qui la rendait, à l'image de la plupart des pays en développement et des pays en transition, vulnérable à l'instabilité des prix internationaux des produits de base.

36. Le représentant de l'Ouganda a dit que la propagation de la crise économique actuelle illustre les risques inhérents à la mondialisation. Afin de tirer parti de leur intégration à l'économie mondiale, les pays devaient d'abord atteindre un certain degré de développement sur le plan de leur infrastructure sociale et matérielle, accroître la productivité agricole, acquérir des capacités technologiques et administratives, et créer des institutions chargées de réglementer les marchés et de permettre leur bon fonctionnement. Avant la survenue de la crise, la théorie économique considérait qu'un déficit du compte courant était acceptable et supportable s'il provenait de l'investissement - et non de la consommation - et s'il résultait des activités du secteur privé. La crise actuelle avait démontré le contraire.

37. De nombreux PMA avaient réussi à mettre en place un cadre macroéconomique stable, mais leur taux de croissance ne s'était pas forcément accéléré et les réformes économiques avaient entraîné une montée du chômage. De plus, le fait que les PMA avaient des difficultés à attirer des financements extérieurs privés demeurait un problème crucial compte tenu notamment de la stagnation persistante des flux d'APD. L'Initiative PPTE constituait un progrès

important, mais les mesures d'allégement de la dette devraient intervenir plus rapidement et selon des modalités les plus souples possible. Une des leçons tirées de la crise était que la libéralisation totale des flux de capitaux aggravait l'instabilité des mouvements à court terme, mais n'entraînait pas une augmentation sensible de l'investissement et de la croissance. Une autre leçon était qu'on ne pouvait attendre du marché qu'il conduise à lui seul à des progrès sociaux. La CNUCED avait un rôle important à jouer en contribuant au débat et en proposant des solutions.

38. Le représentant du Brésil a dit que malgré la prudence de la politique suivie par son pays, la crise internationale en cours y avait eu des répercussions en induisant des sorties de capitaux et la menace d'une attaque contre sa monnaie. Les causes étaient entièrement extérieures et liées à la volatilité des flux de capitaux mondiaux. Les perspectives de développement s'étaient ainsi assombries pour le Brésil et la plupart des autres pays latino-américains, alors que depuis des années leur politique économique rencontrait l'approbation générale.

39. Lorsqu'un pays en développement se trouvait dans une situation difficile de ce type, il était tout à fait légitime que son gouvernement en défende l'économie et appelle à une action concertée à l'échelon international. Au stade actuel, les dirigeants mondiaux devraient donc agir de concert en vue de favoriser une coordination accrue des politiques monétaires ainsi que l'assainissement et le renforcement des institutions financières internationales. En outre, une stratégie mondiale de prévention de la crise s'imposait.

40. Le représentant de la Bulgarie a dit que le *Rapport sur le commerce et le développement 1998* était, par son analyse approfondie de la crise est-asiatique, un des meilleurs documents jamais produits par la CNUCED et présentait un intérêt particulier pour les pays en développement et les pays en transition du fait que la crise y était abordée dans une perspective mondiale et non pas en tant que phénomène local. L'éventualité d'une contagion était un problème tant pour les pays en développement et les pays à économie en transition que pour les pays développés. C'était là un des aspects négatifs de la mondialisation.

41. Depuis le début de 1997, la Bulgarie avait mis en oeuvre un certain nombre de réformes structurelles avec le soutien des institutions financières

internationales. On attendait de ces réformes qu'elles aboutissent à une amélioration des résultats économiques du pays dans les années à venir.

42. L'impact de la récente tourmente financière internationale ainsi que les effets de l'interdépendance mondiale sur les pays à économie en transition devraient continuer à être analysés dans les éditions futures du *Rapport sur le commerce et le développement*. Les questions liées à l'interdépendance entre pays en transition et pays en développement présentaient un intérêt particulier.

43. Le représentant de l'Afrique du Sud a dit que la crise financière en cours ne marquait pas la fin du miracle asiatique mais constituait une correction systémique qui, à l'issue d'une certaine restructuration dans les pays qu'elle frappait, concourrait à accroître la compétitivité de l'Asie à l'avenir. L'économie sud-africaine risquait de souffrir des répercussions de la crise au Japon, aux États-Unis et en Europe. En Afrique du Sud, le taux de change et le cours des actions avaient fortement baissé. Les marchés locaux s'étaient à présent stabilisés, mais réduire les taux d'intérêt intérieurs avant le retour à la stabilité sur les marchés internationaux serait très dangereux.

44. L'architecture financière internationale devait être remaniée dans un sens tendant à conférer une plus grande transparence à l'activité des marchés financiers et aux flux de capitaux. La crise asiatique avait fait apparaître dans le système mondial des failles qui exigeaient un cadre réglementaire ayant pour objet d'éviter toute spéculation excessive et des flux non viables de capitaux. En outre, la politique économique devait être liée au développement social.

45. Des mécanismes, des systèmes d'information et une aide technique étaient nécessaires, pour essayer d'éviter les crises financières et en neutraliser les effets, tout comme une réforme du système monétaire et financier international tendant à introduire des mécanismes de surveillance multilatéraux. La CNUCED devrait continuer à jouer un rôle déterminant dans l'analyse, la gestion et le règlement tant de la crise en cours que des problèmes systémiques en cause.

46. Le représentant de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) a constaté que la récente crise financière avait eu de graves répercussions sur le niveau de l'emploi dans le monde. Dans la seule Asie, la tourmente économique s'était soldée par un accroissement de 10 millions du

nombre de chômeurs et les retombées de la crise économique touchaient le plus lourdement les groupes les plus vulnérables de la société.

47. Afin d'éviter que ces répercussions défavorables ne se propagent plus loin, une action internationale visant à améliorer le fonctionnement des marchés financiers devait être engagée en conjonction avec des stratégies internationales d'élimination de la pauvreté. Dans cette optique, la redéfinition des rôles et responsabilités de la Banque des règlements internationaux, du FMI, de la Banque mondiale, de l'OCDE et du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire était une question déterminante.

48. Afin de mettre un terme aux tensions protectionnistes et d'attribuer aux travailleurs une part équitable des avantages de la libéralisation du commerce, il fallait introduire dans les accords de commerce international une clause sociale garantissant aux travailleurs un ensemble de droits élémentaires à respecter universellement.

49. Le représentant de l'Uruguay, parlant en sa qualité de président du débat informel sur le point 4, a dit que ce débat avait été très utile. Il était apparu clairement au cours de délibérations que nombre des caractéristiques de la crise actuelle étaient universelles mais que ses manifestations différaient selon les pays. Par conséquent, formuler des modèles applicables partout n'était pas possible. Le rôle des facteurs systémiques, étrangers aux économies nationales, constituait un enseignement important de la crise. Nombre d'exemples faisaient apparaître que des années d'efforts nationaux visant à parvenir à l'équilibre macroéconomique et à développer le système financier local ne suffisaient pas à mettre un pays à l'abri des crises financières lorsque le milieu extérieur était défavorable. Les politiques nationales destinées à surmonter la crise devaient tendre autant à rétablir l'équilibre macroéconomique et renforcer le système financier intérieur qu'à rétablir la croissance et attirer de nouveaux flux de capitaux, tandis que des efforts internationaux s'imposaient pour améliorer le milieu extérieur. À l'échelon international il était également crucial d'améliorer la surveillance et la supervision des flux de capitaux, en particulier des flux spéculatifs à court terme.

50. Il était désormais clair que le système financier international présentait un certain nombre d'insuffisances, de carences et de facteurs limitants et que son architecture devait être réformée. Des positions divergentes s'étaient dégagées quant à l'ampleur et à la portée des réformes,

les suggestions allant d'améliorations minimales des règles et règlements en vigueur à des changements plus radicaux dans les institutions financières internationales, en particulier le FMI, en passant par la mise en place d'une nouvelle autorité financière internationale aux fonctions allant au-delà de celles des organismes existants. La conclusion d'accords financiers régionaux pourrait utilement compléter les tentatives de réforme à l'échelon mondial.

51. L'absence d'un prêteur de dernier recours avait été mise en avant comme une des principales faiblesses du système actuel. Alors que de l'avis de certains cette fonction devait être intégrée à un système institutionnel remanié, d'autres ont émis des doutes quant à la faisabilité de cette proposition et ont insisté sur la nécessité d'améliorer les instruments destinés à prévenir ou endiguer les crises financières. Un prêteur de dernier recours devait prendre en considération les besoins particuliers des pays les moins avancés, qui bien souvent étaient dans l'incapacité d'attirer des capitaux privés.

52. Lors du débat consacré aux mesures de protection susceptibles d'être adoptées par les pays face aux problèmes découlant de l'instabilité financière internationale, référence a été faite aux mesures de sauvegarde prévues dans les accords commerciaux. Alors qu'à l'avis de certaines délégations une suspension provisoire de la dette constituait une mesure importante à envisager en cas de situation d'urgence, d'autres avaient mentionné l'introduction d'un contrôle des mouvements de capitaux à court terme, le recours à des moratoires, ou la taxation des flux de capitaux comme autant d'options dans l'optique d'une meilleure gestion des crises financières ou de leur prévention. Des délégations avaient toutefois estimé que pareilles mesures iraient à l'encontre de l'effet recherché. De surcroît, une plus grande transparence et une meilleure information sur l'activité des marchés financiers étaient indispensables pour assurer le bon fonctionnement de ces marchés.

53. On s'était dans l'ensemble accordé à reconnaître que le commerce international n'était pas cause de la crise mais était au contraire susceptible d'aider à la surmonter. Il fallait donc éviter de recourir au protectionnisme pour faire face aux effets de la crise.

54. La crise avait fait apparaître que la CNUCED pouvait grandement contribuer à l'analyse et aux politiques dans le domaine monétaire et financier à l'échelon international. Le secrétariat avait procédé à une

analyse judicieuse, opportune et indépendante de la crise. Le mandat en vigueur de l'organisation dans ce domaine devait être consolidé et la CNUCED devrait même en outre être associée à l'élaboration de mesures nationales et internationales visant à prévenir les crises financières ainsi que prendre une part active à la réforme du système monétaire et financier international, l'accent étant mis sur l'interdépendance entre commerce, finance et développement.

-----